

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
TROISIEME REGION MILITAIRE  
CHAHID BEN BOULAID MUSTAPHA  
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

## **MISE EN DEMEURE N°01**

En vertu du contrat n ° **122/2024 du 15/12/2024**, portant sur les travaux de revêtement en noir au profit des unités /Bordj Akid Lotfi, conclu d'un délai de (18) mois, **et compte tenu de ce qui suit:**

- **Refus de notifier l'Ordre de Service pour commencer les travaux.**

Une mise en demeure N° 01 est adressée au « **GROUPEMENT EURL MAROK + EURL ARAB REALISATION + ETB MAROK SEIF EDDINE** », sise à n°03 Local N°02 Commune Ramadan Djamel/Skikda, pour **notifier l'Ordre de Service et exécuter l'objet de l'acte** et ce, au cours de **huit (08)** jours à partir de la date de publication de la présente à la presse nationale et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur la réalisation au tort exclusif de votre entreprise.